



Communiqué de Presse – 17 Février 2021

**L'association CircoLab® lance
le premier LABEL RÉEMPLOI
du secteur du bâtiment.**

Les **maîtres d'ouvrage** peuvent désormais mesurer de manière objective la démarche de réemploi de matériaux de leurs projets, grâce à un référentiel robuste et éprouvé, et ainsi la faire reconnaître et la **valoriser**.

- **Le Label CircoLab® pour tous les acteurs de l'acte de construire, pour tous les projets et à toutes les étapes.**

Le Label CircoLab® s'adresse à toutes les opérations immobilières, en rénovation ou en neuf, à tous types d'immeubles (bureaux, commerces, équipements publics, , résidentiel...), que ce soit en phase conception ou en phase exécution

Le porteur du label peut être un maître d'ouvrage public ou privé, un maître d'œuvre mais également une entreprise, qui participe au projet.

- **Aujourd'hui l'urgence est à l'action, l'action pertinente.**

Chaque année le secteur du bâtiment génère environ 46 millions de tonnes de déchets (Source Ministère de l'environnement) et consomme de 50% des matières premières.

« *Aujourd'hui, le bâtiment a un impact environnemental majeur, notamment du fait de ces émissions de gaz à effet de serre, de la raréfaction des ressources et des matières premières et de la quantité des déchets produits* ». Souligne Thierry Laquitaine président de CircoLab, directeur ISR chez AEW

Or, précise-t-il, « *l'économie circulaire et le réemploi des matériaux issus de la déconstruction, permettent de répondre à ces problématiques !* » Dans ce contexte le réemploi des matériaux du bâtiment peine à se mettre en place.

Le Label CircoLab® et son référentiel apportent une solution, en permettant aux maîtres d'ouvrage d'être accompagnés dans leur projet, et de valoriser leur démarche de réemploi.

Il incitera les maîtres d'ouvrage à intégrer le réemploi à leurs projets et à transformer les mentalités au profit de l'économie circulaire.

- **Une méthodologie collaborative et reconnue**

Ce label a été élaboré de manière collaborative avec de nombreux représentants de l'immobilier membres de l'association Circolab : Il s'appuie sur des outils construits avec des spécialistes de l'économie circulaire et la collaboration des assureurs, du CSTB, et des bureaux de contrôles.

Conçu et développé comme un véritable outil de progression, ce Label s'appuie sur des indicateurs objectifs d'impact et cadre les échanges avec toutes les parties prenantes du projet.

- **Une performance évaluée et contrôlée**

Les outils et méthodes mis à disposition dans le cadre du Label Circolab®, permettent aux acteurs du projet de s'appuyer sur un système d'évaluation qualitatif et quantitatif des actions de réemploi mises en œuvre.

La démarche de labélisation CircoLab® prévoit le contrôle des objectifs et des engagements du maître d'ouvrage dans le respect référentiel.

- **Une contribution active dans les changements de pratique au profit de l'économie circulaire**

Enfin, ce Label est également un moyen pour CircoLab® et les acteurs qui le visent, de :

- Dynamiser la demande des matériaux reconditionnés / réemployés
- Standardiser les pratiques et lever les freins existants
- Valoriser les meilleures pratiques et les acteurs les plus engagés, et notamment ceux qui anticiperont la réduction carbone imposée par la nouvelle Réglementation Environnementale 2020.
- Contribuer à la montée en compétence des acteurs en proposant une méthode structurée et éprouvée

CircoLab®, l'association qui fédère 10 membres fondateurs et déjà plus de 70 adhérents

Membres fondateurs : AEW CILOGER ; ALLIANZ Real Estate ; Bureau VERITAS ; COVEA ; Deloitte France ; GENERALI Real Estate french branch ; Groupama Immobilier ; Karine Javelot - Architecte ; Plaine Commune ; VINCI Construction France,

À propos de CircoLab® :

CircoLab® : les acteurs de l'immobilier et de la construction s'engagent pour le réemploi des matériaux et lancent un label

L'association CircoLab®, qui fédère une soixantaine de membres et partenaires, agit de manière concrète pour la promotion du réemploi des matériaux dans le secteur de l'immobilier et de la construction depuis 2016. Ses membres, engagés au travers d'une Charte, ont d'ores et déjà produit de nombreux outils opérationnels, nécessaires à la mise en place de démarches de réemploi : une méthodologie du réemploi, des indicateurs du réemploi, un cahier des charges pour un diagnostic ressource, des clausiers pour les contrats des maîtres d'ouvrages, , un guide sur les conditions d'assurabilité des produits issus du réemploi,,

Ils entendent ainsi donner un cadre au réemploi.

ACCOR INVEST	G ON	OCEAN
AEW CILOGER	GA SMART BUILDING	PAPREC
ALAMO IMMOBILIER	EXPERTISES GALTIER	PERIAL
ALLIANZ REAL ESTATE	GECINA	PLAINE COMMUNE
ARMSTRONG / KNAUF	GENERALI REAL ESTATE FRENCH BRANCH	RABOT DUTILLEUL
AUXIGENE		BASTIN Agnès
AXA REIMS		SCOR
BALAS	GRAND PARIS AMENAGEMENT	SINTEO
BBM	GREENAFFAIR	
BLUE IDEA	GROUPAMA IMMOBILIER	SODEXO
BNP PARISBAS REAL ESTATE	IDF CONSTRUCTION DURABLE / SAERP	STEKELOROM Patrick
B-P	INTERFACE	STOYANOVA IANA
BPCE	JACOB OLIVIER	SYNETHIC
BRENAC GONZALEZ	JAMALI ELO YARA	TARKETT
BUREAU VERITAS	KARINE JEVELOT ARCHITECTE	THEOP
CITAE	MANEXI	TRIBU ENERGIE
COVEA IMMOBILIER	METROPOLE GRAND PARIS	UPCYCLEA
DELOITTE FRANCE	MYOSOTIS INNOVATION	VERDICITE
DREES & SOMMER	NATIXIS	VIGUIER
ELAN	NEXITY	VINCI CONSTRUCTION FRANCE
ENTREPRISES GENERALES DE France		WICONA (HYDRO BUILDING)
ESSET / FONCIA		
ETYO		